
Guide pour le développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Outil O3.10

Proposition de façon de procéder : Rédaction de l'ébauche de concept

1. **Création d'un modèle** : Créez un modèle pour le concept, avec une structure pertinente. Vous pouvez vous inspirer de l'exemple dans l'outil O3.11_Indications_Contenu d'un concept.
2. **Classement et formulation du contenu** : Classez les résultats des événements dans les différents chapitres du concept (vision, principes directeurs, pour chaque domaine d'action buts directeurs, objectifs et mesures). Formulez ensuite le contenu plus en détail et vérifiez qu'il est complet. Par exemple, si lors de l'événement les mesures n'ont été notées que sous la forme de mots-clés, elles doivent maintenant être rédigées de manière plus précise. S'il manque certains objectifs ou mesures, formulez un objectif pour chaque mesure et une ou plusieurs mesures pour chaque objectif. Vérifiez que toutes les mesures sont énoncées de la manière la plus « SMART » possible (SMART = spécifique, mesurable, attrayante, réaliste, temporellement définie). Si un ordre chronologique doit être défini pour la mise en œuvre, reportez-vous aux résultats du classement des objectifs et des mesures par ordre de priorité (étape 4).
3. **Vérification professionnelle** : Vérifiez si les objectifs et les mesures formulés correspondent, dans la direction qu'ils donnent, aux standards professionnels de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse et discutez avec le groupe de pilotage des éventuels objectifs et mesures qui s'en écartent, afin que ceux-ci soient choisis de manière délibérée (cf. outil O3.15_Recommandations professionnelles pour la politique communale de l'enfance et de la jeunesse).
4. **Formulation plus détaillée du reste du contenu** : Formulez maintenant plus en détail également les autres chapitres du concept (p. ex. situation de départ, façon de procéder, etc.) et cherchez à obtenir du soutien ou des informations supplémentaires si nécessaire. Dans l'outil O3.11_Indications_Contenu d'un concept, vous trouverez un exemple de structure pour le concept. Vous trouverez des concepts d'autres communes dans l'outil O3.14a_Exemple_Concept de politique de l'enfance et de la jeunesse de la commune de Bulle et dans l'outil O3.14b_Exemple_Concept de politique de l'enfance et de la jeunesse de la commune d'Eglisau.
5. **Relecture** : La rédaction du concept n'équivaut pas à un simple compte-rendu des étapes de travail précédentes, mais représente une étape à part entière, avec un grand pouvoir de définition, par exemple en ce qui concerne la façon dont les thèmes sont présentés. C'est pourquoi il est essentiel qu'avant d'être mise en consultation de manière formelle, c'est-à-dire au niveau politique (cf. chapitre 4 « Adoption par le politique » du guide), la première version du concept soit soumise à un cercle élargi (groupe de projet, groupe de pilotage) pour une discussion professionnelle du contenu.